



COMMUNE DE SULLENS

Municipalité

Préavis municipal 5/2020 au Conseil communal de Sullens

Crédits complémentaires 2020

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et selon le préavis 4/2016 *Compétences financières de la Municipalité*, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les dépassements du compte de fonctionnement et de solliciter l'octroi des divers crédits complémentaires qui n'étaient pas prévisibles ou non prévus lors de l'établissement du budget 2020.

Les crédits et recettes (contreparties) complémentaires faisant l'objet du présent préavis, seront inscrits au budget 2020 et ne seront dès lors pas commentés lors de la présentation des comptes.

D'éventuelles répercussions dues à la situation sanitaire actuelle (COVID-19) seront absorbées par les réserves constituées selon le préavis 03/2020 des Comptes 2019 de CHF 214'000.-, ainsi que de CHF 230'000.- du compte de réserves impôts fait pour compenser la diminution des impôts par rapport au budget ou aux défalcatons effectuées par l'ACI.

Budget de fonctionnement

Comptes	Désignation	Budget 2019 en CHF	Complément demandé en CHF
<u>1</u> 110 <u>110.3150.01</u>	ADMINISTRATION Administration <u>Entretien informatique</u> Mises-à-jour et soutien technique	45'000.-	5'000.-
3 352 <u>352.3140.00</u>	DOMAINES ET BÂTIMENTS Auberge communale <u>Entretien des bâtiments</u> Divers travaux	15'000.-	15'000.-
<u>9282.07</u>	<u>Fonds de réserve (contrepartie)</u>		./. 15'000.-

4. 440 <u>440.3140.00</u>	TRAVAUX Parcs, places de sports, cimetière <u>Entretien places de parc et de jeux</u> Remplacement de la rampe de skate (de 2003)	23'000.-	43'000.-
460 <u>460.3140.04</u>	Épuration et S.I.E.B.S <u>Entretien du réseau d'égouts</u> Raccordement privé non prévu	30'000.-	15'000.-
<u>460.4360.00</u>	<u>Remboursement de tiers (contrepartie)</u> Part privés		./ 6'400.-
<u>460.3180.00</u>	<u>Prestations de service, assurances</u> Facture la Mortigue (solde traitement boues STEP 11'000.-) + divers	15'000.-	15'000.-
<u>460.4520.00</u>	<u>Participation de Bournens (contrepartie)</u>		./ 3'300.-
5 580 <u>580.3120.00</u>	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES Temple et Cultes <u>Frais d'électricité et chauffage</u> Chauffage de l'église	2'500.-	5'000.-
<u>580.4520.00</u>	<u>Part de Bournens-Boussens (contrepartie)</u>		./ 1'500.-
8 810 <u>810.3120.00</u>	SERVICES INDUSTRIELS Service des eaux <u>Achat d'eau</u>	70'000.-	25'000.-
<u>810.4350.01</u>	<u>Vente d'eau</u>		./ 10'000.-
<u>810.3140.00</u>	<u>Entretien réseau et station de pompage</u> Pose d'une borne hydrante à charge de la RF 199	25'000.-	60'000.-
<u>810.4360.00</u>	<u>Remboursement de tiers (contrepartie)</u> Part privé		./ 45'000.-
<u>810.4510.00</u>	<u>Subsides (contrepartie)</u>		./ 10'000.-
	Total des crédits complémentaires Contreparties Total des crédits nets complémentaires		183'000.- ./ 91'200.- 91'800.-

CONCLUSION

La Municipalité prie le Conseil communal de Sullens de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 3 décembre 2020, après avoir :

- vu le préavis municipal n° 5/2020
- entendu le rapport de la Commission des finances,
- considéré que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2020 concernant le compte de fonctionnement pour un montant net total de CHF 91'800.- selon répartition des charges et produits (contreparties).

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 9 novembre 2020

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

C. Gozel

N. Bégel

Responsables du préavis : M. Christian Gozel, Syndic

Commission des finances : Mme Evelyne Edgar, M. Yannick Vullioud, M. Frank Dayen, M. Eric Dubauloz, Mme Annette Corthay